PETR COEUR DE LORRAINE

BILAN D'ACTIVITE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

MANDAT 2021-2026

Eléments de contexte :

Le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) Cœur de Lorraine est un établissement public intercommunal ressemblant les Communautés de Communes situées au centre du Département de la Meuse, à savoir le Territoire de Fresnes-en-Woëvre, les Côtes de Meuse-Woëvre, le Sammiellois et De l'Aire à l'Argonne. Cet établissement a pour vocation de porter des projets collectifs qu'une communauté de communes seule ne pourrait porter, dans les domaines visant à l'attractivité du territoire et à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Ainsi, la santé, la mobilité, la transition écologique, la culture sont autant de thématiques abordées par les projets initiés par le PETR.

Adossé à cette structure politique, est constitué un collectif informel de personnes visant à représenter la société civile. Il s'agit du Conseil de Développement (CODEV) du Cœur de Lorraine. Ces membres sont uniquement animés par l'envie d'œuvrer pour leur territoire de vie, pour partager leur réflexion et apporter leur vision de l'évolution du territoire à l'instance élue. Ce CODEV est installé pour 6 ans, sur la même période que le mandat électoral. Il peut être saisi par le PETR sur une thématique ou un projet donné sur lequel les élus souhaitent avoir l'avis de la société civile ou s'auto-saisir.

Le présent bilan fait état des travaux du Conseil de Développement installé pour la période 2021-2026.

1- Ce qui nous a réuni : du concret, du réalisme, une sensibilité forte à l'environnement et au développement durable

Le CODEV Cœur de Lorraine a été installé en septembre 2021, à la sortie de la crise sanitaire COVID 19, après un appel à candidature passé dans la presse, notamment. Il rassemble une vingtaine de membres, certains issus du CODEV sortant et d'autres, nouveaux venus. Les membres viennent d'horizons variés : hébergeurs touristiques, artistes, représentants associatifs, chefs d'entreprise à la retraite, directeur et enseignant d'établissement de formation professionnelle, agriculteur… Nombreux parmi eux sont déjà engagés dans diverses entités, associations, collectifs, économie solidaire, en sus de leur activité principale ou dans le cadre de leur retraite professionnelle. Ils sont tous animés par la volonté d'œuvrer, de faire connaître ce territoire de vie et, par des actions concrètes, d'en accroitre le cadre de vie et l'attractivité. Ils souhaitent également faire entendre la voix, les attentes, les envies de la société civile auprès des élus du PETR, convaincus que la force d'un territoire est dans ce dialogue continu, qui se veut constructif et non pas en opposition.

Constat a rapidement été fait par le groupe que le territoire du Cœur de Lorraine présente une grande richesse paysagère, environnementale, naturelle, qui a de tout temps attiré les entrepreneurs, les artistes ou les personnalités publiques et politiques. Au fil du temps, ce paysage du Cœur de Lorraine s'est enrichi d'un patrimoine bâti exceptionnel qui caractérise le cadre de vie de ses habitants. Ce territoire se caractérise également par une activité agricole, favorisant les débouchés en circuit court : arboriculture, viticulture, mais également production laitière à visée fromagère, production de viande... Par ailleurs, ce territoire a toujours nourri une forte tradition artisanale : osiériculture, fonderie, travail du bois, carrières et tailleurs de pierre ... C'est pourquoi, les membres du CODEV ont

rapidement souhaité valoriser et mettre en avant dans leurs axes de réflexion la place de la Nature et du Patrimoine, comme axe de développement de ce territoire.

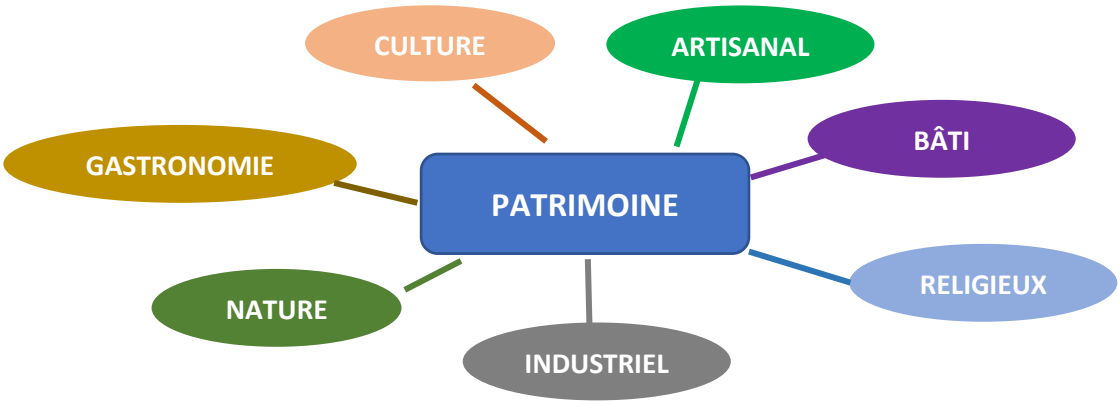
Autre constat fait par le groupe, un esprit coopératif et militant fortement ancré sur le territoire Cœur de Lorraine, s'exprime à travers les coopératives arboricoles, les AMAP, les ressourceries associatives, le CPIE à Bonzée, l'Ecomusée à Hannonville-sous-les-Côtes, le tiers lieu et l'Esperluette à Saint-Mihiel, les magasins de producteurs locaux ... Ce militantisme citoyen est déjà en lui-même une forme d'expression de la société civile. Plusieurs de ses représentants siègent au CODEV et contribuent à orienter les réflexions vers la prise en compte de la transition écologique dans les projets soutenus et le mieux vivre ensemble.

2- La méthodologie de travail

En premier lieu, le groupe s'est doté d'une co-présidence. En effet, lors de l'installation du CODEV, deux candidats se sont présentés à la Présidente du collectif. Plutôt que d'opposer, et au regard du constat de la complémentarité des profils des deux candidats, le collectif a décidé de désigner ces deux candidats comme co-président. Ce mode de structuration a perduré pendant les 5 ans d'exercice du collectif et a permis de démultiplier les axes de travail.

Ensuite, une phase de brainstorming a été initiée pour identifier les sujets et projets structurants du territoire. Ce brainstorming a été réalisé en instance plénière, avec l'aide des informations données par les 2 chargés de mission sur les projets en cours au niveau du PETR. Cela a permis d'identifier un axe de travail large autour des ressources naturelles du territoire : la Nature comme ossature et ADN du territoire.

La méthode de travail a reposé sur de nombreux tours de table, beaucoup d'écoute pour identifier les souhaits d'axes de travail de chacun et trouver un dénominateur commun. Ce dénominateur commun a été le PATRIMOINE au sens large.



De ce constat a émergé un recensement des sites et activités présents sur Cœur de Lorraine autour du patrimoine.

Pour autant, cette méthode a rapidement trouvé ses limites. Le manque de projets concrets a conduit à un essoufflement et à un désintéressement supposé des membres, se traduisant par un absentéisme important lors des réunions. Il était donc nécessaire de trouver un nouveau souffle. En effet, sur 21 membres inscrits à l'installation du CODEV, seuls 12 d'entre eux participaient encore aux réunions à l'issue de la 2ème année.

Aussi, un petit groupe dit « noyau » s'est constitué à l'initiative des 2 coprésidents, soutenu par le Président du PETR. Il s'agissait de redonner un nouveau souffle autour d'actions concrètes et une autre méthode de travail. L'idée était de ne pas travailler systématiquement en plénière, ce qui diluer les idées et ne permettait pas d'aboutir à un consensus vers une direction unique de travail. Les deux orientations du territoire exposé dans la partie 1 du présent bilan constituant deux ensembles distincts, tout aussi intéressant l'un que l'autre, ne permettant pas d'identifier un projet concret, commun, permettant de concilier et/ou de traiter les deux orientations. Aussi, il a été proposé de travailler en sous-groupes. Sur base de ces réflexions, une réunion plénière a été convoquée pour valider les principes initiaux et créer des groupes de travail :

- Sur la culture et le patrimoine
- Sur l'économie circulaire

et de maintenir 2 plénières annuelles pour partager le travail mené par chacun des 2 groupes.

3- Actions réalisées pendant le mandat

Par l'ensemble du CODEV

- Recensement des sites et activités liés au patrimoine, sous format Excel : ce document est à la disposition des futurs membres du CODEV. Il avait été envisagé d'en faire une base de données active, à destination du grand public, sur le modèle de la base de données déployés par Meuse Attractivité pour les porteurs de projets économiques. Cette proposition n'a pas abouti.
- Avis donnés sur :
  - Diagnostic culturel, avis rendu lors de la réunion du COPIL du diagnostic culturel qui a eu lieu le 16 juin 2023 à Saint-Mihiel
  - Projet de territoire du PETR, avis rendu par courrier adressé au Président du PETR en date du 3 février 2025

Par le groupe Culture – Patrimoine

- Création d'une manifestation visant à proposer des *Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes et Artisans d'Art.* L'objectif affiché est triple : mettre en lumière les artistes du territoire et les faire connaître aux habitants ; valoriser auprès des élus la densité d'artisans qui vivent et travaillent sur le territoire, constituant une activité économique à part entière ; transmettre les valeurs et vertus de ces savoir-faire manuels auprès des jeunes générations par la démonstration du travail et des créations. Trois éditions se sont succédé en 2023, 2024, 2025. Elles ont rassemblé plus d'une trentaine d'artistes et d'artisans d'art, et accueilli plus de 1000 visiteurs à chacune des éditions. Aujourd'hui, cette initiative a débouché sur la création d'une association "Artistes et Artisans d'Art du Coeur de Lorraine" qui reprend le projet pour que cette manifestation puisse être pérennisée. Ainsi la 4ème édition, entièrement portée par la nouvelle association, aura lieu les 17 et 18 octobre 2026.



- Amorce d'une réflexion sur les *sentiers de randonnées* : cette réflexion part du constat que la randonnée est un sport nature accessible à tous, qu'il est facteur de bien-être des habitants et reconnu bénéfique pour la santé. Par ailleurs, le territoire du Coeur de Lorraine est connu par la densité de ses sentiers de randonnées, ce qui constitue un élément d'attractivité pour les visiteurs. Toutefois, la baisse et le vieillissement des effectifs des associations de randonnées entraînent un risque de fermeture des sentiers, dont certains sont emblématiques du territoire (sentiers de mémoire sur Saint-Mihiel, par exemple). Par ailleurs, l'existence des antagonismes entre fédérations de randonnées et associations affiliées ou non affiliées n'est pas propice à fédérer les énergies sur le sujet. A ce constat, s'ajoutent le coût d'entretien des sentiers et la baisse des subventions publiques. Aussi, pour amorcer cette réflexion et faire des propositions sur ce sujet aux élus du PETR, un état des lieux a été débuté, en vue d'identifier les forces en présences. Toutefois, ce travail n'a pu abouti par manque de temps.

<u>Par le groupe Economie circulaire</u>

La première étape a consisté à se poser les bonnes questions : De quoi pouvons-nous avoir besoin, que possédons-nous pour répondre à ces besoins, que possédons-nous pour exploiter ces besoins ? Face à une augmentation du prix de l'énergie et de la dépendance accrue, le groupe a orienté sa réflexion sur ce thème.

Après avoir identifié une source d'énergie répondant aux exigences de circuit court et d'économie circulaire, le groupe a orienté sa réflexion sur une plante : le Miscanthus. Cette plante de la famille des roseaux offre de multiples possibilités et peut être produit localement. Parmi ses qualités : facilité d'implantations, longue période de production, ne nécessite aucuns intrants, utilisé pour la protection des captages d'eaux destinés à la consommation humaine. Par ailleurs, le produit de la récolte peut être valorisé sous différentes formes : production de biomasse pour l'alimentation de chaufferies, production de litières pour les élevages industriels, paillages pour les espaces verts, jardins, mais également des utilisations plus marginales, telles que l'alimentation animale. Cette plante fait l'objet de recherches de la part de coopératives pour de nouvelles utilisations (isolations…).

Une visite a été effectuée en Alsace, où plusieurs collectivités ont fait le choix de cette culture pour alimenter des chaufferies collectives. Il a ainsi été démontré que les avantages liés à cette production sont nombreux :

- Protection des nappes phréatiques
- Maitrise des couts de l'énergie pour le chauffage des collectivités
- Production, récolte, stockage par des acteurs locaux (agriculteurs)
- Développement d'une économie circulaire

Pour partager ces constats, une conférence a été organisée, à destination des élus, agriculteurs, futurs agriculteurs et grand public. Les avantages, les aides possibles à l'installation de cette culture ont été présentés, en partenariat avec la Région Grand Est, le Parc naturel régional de Lorraine, des producteurs, l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette conférence, qui s'est tenue le 4 décembre 2024, en mairie de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, avec notamment la présence de plusieurs élèves de la Maison Familiale de Vigneulles-lès-Hattonchâtel.

En conclusion, le miscanthus est une plante qui mérite une vraie attention dans le contexte actuel et qui a toute sa place dans le cadre de la transition énergétique.



4- Analyse des freins et facteurs de réussite

A l'occasion de ce bilan, les membres du CODEV ont souhaité partager avec les élus, mais aussi et surtout à destination des futurs membres du CODEV ce qu'ils ont considéré comme facteurs de réussite pour que le futur groupe puisse rester mobilisé tout au long du mandat. Un certain nombre de points de vigilance sont également portés à l'attention des futurs membres. Ils sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Freins	**Facteurs de réussite** :
- Difficulté à mobiliser les membres du CODEV - Difficulté à déterminer un axe de travail - Pas de saisine de la part des élus, quelle attente de leur part vis-à-vis de cette instance ? - Interrogation quant à l'utilité du CODEV en tant que tel, tant vis-à-vis des élus que pour les membres - Invisibilité pour la population, aussi bien du PETR que du CODEV : qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert ? - Inertie au démarrage pour identifier des axes de travail - Méconnaissance pour certains du fonctionnement des instances publiques	- Solidité du groupe constitué - Compétences d'animation - Convivialité et bonne entente - Partage de bons moments - Le soutien des chargés de mission du PETR, lien entre les 2 instances - Ecoute réciproque - Ne pas être trop ambitieux au démarrage, identifier des projets réalisables dans l'année pour amorcer la réflexion collective du groupe - Prévoir des temps d'échange avec l'instance élue, décider d'une méthodologie d'information réciproque - Déterminer une phase de validation en particulier en cas d'engagement financier - Les facteurs de motivation de chacun des membres à l'installation du CODEV

Le **bilan positif** que retiennent les membres du CODEV sortant se résume dans les trois points ci-dessous :

- La création et la pérennisation de la manifestation des Portes Ouvertes des Artistes et Artisans d'Art :
    - Un nombre croissant d'ateliers ouverts sur les 3 années et de visiteurs accueillis
    - Une qualité de la manifestation soulignée autant par les visiteurs que par les partenaires
    - La reprise du projet par les artisans eux-mêmes
    - Cette manifestation a permis de rendre le CODEV plus visible et d'en parler de façon positive et concrète
- Le recensement patrimonial : une base de données existante – base de travail à exploiter et à actualiser
- La reconnaissance du travail réalisé par le CODEV, avec intégration des actions dans le projet de territoire du PETR (manifestation PO4A, énergie renouvelable), même si l'intérêt spécifique du miscanthus n'a pas été retenu en tant que tel

5- Nos suggestions pour aller plus loin

Pour aller plus loin et permettre au futur CODEV de se mettre rapidement au travail, en réunissant toutes les chances de réussite, les membres sortants ont souhaité soumettre aux élus du PETR quelques éléments de réflexion, résumés ci-dessous :

- Arroser les graines semées par le CODEV sortant pour poursuivre ou approfondir les thématiques abordées, dont la plupart recoupent les orientations et axes du projet de territoire du Coeur de Lorraine
- Identifier des personnes présentes aux différentes actions organisées pendant le mandat du CODEV pour assurer un suivi et/ou une évaluation des actions et projets menés
- Identifier des porteurs de relais pour pérenniser ces actions (cf ce qui a été porté avec les artistes et artisans)
- S'assurer de l'intérêt et du soutien des élus du PETR pour les travaux du CODEV
- Donner au tout début du mandat des nouveaux membres du CODEV, une saisine claire et circonscrite, afin de permettre au nouveau groupe d'avoir rapidement matière à réfléchir et lui permettre de se définir une méthode de travail en commun